

COLLOQUE NATIONAL EN ITINÉRANCE

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES
ET PRATIQUES CROISÉES

Montréal, 19 et 20 octobre 2017

**Pratiques et outils
d'intervention – Projet
concerté de Stabilité
Résidentielle avec
Accompagnement (SRA)
pour population itinérante
de Laval**



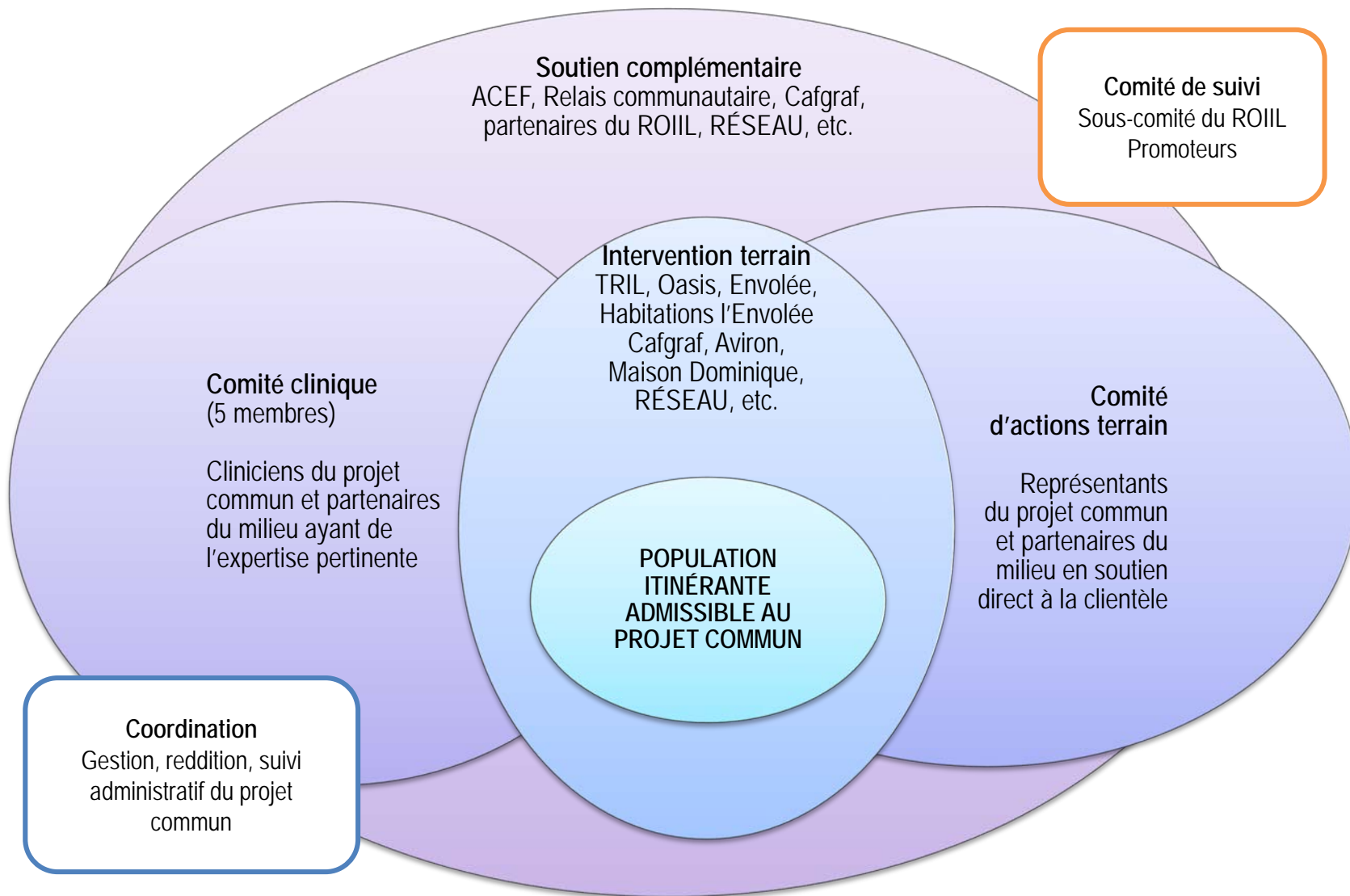


Projet SRA Laval

Sous l'expertise du ROILL, vise à prévenir et réduire l'itinérance à Laval en accompagnant des individus au travers de leur démarche d'intégration et de stabilisation en logement. Neuf organismes communautaires Lavallois travaillent de concert afin d'identifier les clients admissibles au projet et de les accompagner dans une démarche de réinsertion sociale:

- Oasis – Unité mobile d'intervention
- Auberge du cœur l'Envolée
- TRÎL – Travail de rue Île de Laval
- ACEF de Laval
- Relais communautaire de Laval
- Maison Dominique
- L'Aviron – Hébergement communautaire
- CAFGRAF
- Habitations l'Envolée de Laval

Les pratiques de concertation à multi-paliers via des comités (gestion, suivi, clinique et actions terrain) permettent la mise en commun de l'expertise de tous et chacun au profit des individus visés par le projet.





Comités

Le projet SRA fonctionne par une approche systémique et communautaire. Chaque dossier est évalué sous divers comités (coordination, suivi, clinique et actions terrain).

Coordination: veille à la gestion du projet, à la reddition et au suivi administratif du projet commun.

Comité de gestion: intervient dans les situations nécessitant une intervention rapide des gestionnaires.

Comité de suivi: veille à ce que le projet SRA Laval respecte ses principes organisationnels, représente les partenaires impliqués dans cette approche au niveau politique et suit l'évolution du projet afin de proposer des recommandations.

Comité clinique: évalue les différentes demandes de services reçues afin de bien identifier les besoins des participants et de leur octroyer le soutien requis.

Comité d'actions terrain: vise à arrimer les différentes ressources afin de pouvoir établir des passerelles de services avec les différents acteurs du milieu, coordonner les ressources disponibles pour le projet, tisser des filets de sécurité pour assurer une stabilité à plus long terme des participants, favoriser l'intervention multidisciplinaire et soutenir la mise en œuvre des Plans d'intégration sociale des participants SRA



Clientèle et références

La clientèle est principalement référée par le secteur communautaire, mais parfois également par le secteur public, municipal et privé. Les participants sont issus d'une population itinérante composée de femmes et d'hommes majeurs, de différentes nationalités, aux prises avec des difficultés variées telles que des dépendances multiples (entre autre la toxicomanie) ainsi que des troubles de santé mentale.

Admissibilité:

- Plus de 18 ans
- Vivant une situation d'itinérance qui perdure depuis un minimum de 3 mois
- Avoir la capacité de vivre seul en appartement sans danger
- Outre cela, il n'y a aucun critère d'exclusion



Outils

Par le biais du travail de concertation, de nombreux outils communs ont été créés afin de faciliter le travail de collaboration:

- Guide à l'attention des intervenants
- Guide à l'attention des partenaires
- Guide à l'attention des locateurs
- Demande de services
- Autorisation de divulgation d'informations
- Clause d'exonération de responsabilités
- Bilans 1-3-6 mois
- Guide de fonctionnement clinique
- Service de consultation clinique
- Etc.



Résultats statistiques

Demandes reçues	Âge	18 à 64 ans (moyenne 36 ans)	
		31% jeunesse (25 ans et moins)	
		69% adultes (26 ans et plus)	
	Sexe	72% Hommes / 28% Femmes	
	Problématiques	Santé mentale (67%)	
		Dépendances (80%)	
	Statistiques générales	Demandes	155
Refus		12	
Désistements		20	

Stabilité résidentielle	Placements en logement	119
	Actuellement en recherche de logement	4
	Perdu leur logement*	11
	Retirés du projet par eux-mêmes*	12
	Placés en appartement	8



Développement communautaire

- Depuis 2015, le projet SRA aura mené les membres du ROILL vers une « Approche collaborative pluridisciplinaire » au profit de toutes les organisations lavalloises aux prises avec des personnes en situation d'itinérance chronique;
- Le travail en concertation nous a amenés à développer une pratique rigoureuse et à mettre en commun des outils d'intervention ainsi que des ressources du milieu;
- Nous avons insisté sur l'importance que les rôles et responsabilités de chacun des promoteurs et collaborateurs soient avant tout mis au profit des participants et non des structures;
- Le travail en concertation nous a amenés à mieux connaître les différentes ressources ainsi que leurs offres de services, nous permettant ainsi de mieux orienter les participants pour répondre à leurs besoins;
- Cette nouvelle « Pratique de gestion » qui se veut inclusive et collaborative, deviendra un moyen d'assurer de nouveaux partenariats ainsi qu'un levier qui garantira la pérennité du Modèle Commun SRA.



Impacts et retombées

- Rayonnement du projet en dehors des organismes promoteurs et de Laval
- Taux élevé de participants qui maintiennent leur logement (90%)
- Implication et l'engagement volontaire des participants dans des démarches concrètes
- Progression des participants malgré le lourd parcours vécu préalablement
- Capacité des participants à créer et à entretenir un lien durable avec l'intervenant
- Réinsertion sociale des participants



Impacts du projet SRA sur les participants

À court terme:

- Augmentation de l'anxiété
- Diminution de la consommation
- Augmentation de l'insécurité

À moyen terme:

- Augmentation de la sécurité
- Augmentation de l'estime de soi
- Augmentation de la santé
- Augmentation du lien avec l'intervenant

À long terme:

- Augmentation de l'insécurité en lien avec la fin du projet
- Diminution du lien avec l'intervenant
- Besoin important d'affiliation sociale



Enjeux

- Créer des couloirs de services pour les soins de santé physique et mentale;
- Développer des partenariats pour obtenir de l'équipement et de l'ameublement;
- Assurer la pérennité des liens établis avec les participants par la réaffiliation à un réseau d'entraide, un milieu de vie;
- Faciliter l'accès aux logements sociaux (via l'OMH);
- Faciliter les procédures au niveau de la récupération de papiers légaux;
- Reconnaître que pour certains participants, il peut y avoir une contrainte temporaire ou sévère à l'emploi nécessitant un support accru de l'aide sociale;
- Absence de levier permettant d'assurer la responsabilité civile des participants en cas de bris du logement ou de défaut de paiement;
- S'assurer de l'appropriation par les intervenants des outils communs au projet SRA, en préservant et valorisant la mission et les forces de chacun;
- Assurer la pérennité financière du projet;
- **Préserver l'approche généraliste SPLI en parallèle avec l'approche SRA afin d'y garantir des services de soutien diversifiés.**